



L'aqueduc de la Vanne achemine de l'eau potable vers la capitale depuis une source située en Bourgogne. EAU DE PARIS

Eau de Paris s'engage pour l'agriculture durable

Sur 240.000 hectares de captages, l'entreprise publique s'investit auprès des agriculteurs pour assurer une gestion écologique de la ressource en eau.

Réfléchir aux enjeux partagés de l'eau et de l'agriculture. Tel était l'enjeu du séminaire organisé par Eau de Paris et l'Agence de l'eau Seine-Normandie, en présence de la Commission européenne, et qui a eu lieu la semaine dernière à Fontainebleau. La qualité des ressources est aujourd'hui affectée par les activités humaines qui nécessitent d'importants traitements pour distribuer une eau potable de qualité. Le défi est immense : 68 % des eaux du bassin Seine-Normandie sont concernées par la problématique des pesticides et 30 % par les nitrates. « Pour fournir une eau de qualité irréprochable, Eau de Paris mise avant tout sur la prévention », explique Célia Blauel, présidente d'Eau de Paris et maire adjointe de Paris chargée de l'eau et du climat. *C'est pourquoi nous développons depuis plusieurs années une politique d'accompagnement vers des pratiques agricoles durables. Et mettons donc la solidarité entre*

monde urbain et monde rural au cœur de nos valeurs. » Logique quand on sait que le champ d'action d'Eau de Paris, présente dans 5 Régions et 12 départements, dépasse largement les frontières de la capitale.

10.500
C'est en hectares,
l'objectif de surfaces
de culture durable
d'ici à 2020

Concrètement, 5 animateurs mettent en réseau les agriculteurs et accompagnent techniquement ces évolutions de pratiques. Des partenariats sont également noués avec les instituts de recherche ainsi

qu'avec l'ensemble des chambres d'agriculture. Pour accompagner leur évolution vers de nouveaux systèmes agricoles, des aides financières sont proposées aux agriculteurs. Par ailleurs, Eau de Paris contribue à la structuration de filières durables pour les cultures économes en intrants, en travaillant avec les coopératives du territoire et en mettant en relation les agriculteurs avec les consommateurs locaux, ou avec la restauration collective. Enfin, Eau de Paris porte des projets d'acquisition foncière sur les zones les plus vulnérables, avec le concours des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), tout en y maintenant une agriculture durable via des baux ruraux environnementaux.

Tout cela avec un objectif global : atteindre, d'ici à 2020, 10.500 hectares de surface de culture durable, dont 3.500 hectares en agriculture biologique. ♦



Jean-Baptiste Butlen et Célia Blauel lors du séminaire organisé à Fontainebleau (Seine-et-Marne) le 18 mai. ALEXIS PAOLI

Jean-Baptiste Butlen

directeur général adjoint d'Eau de Paris

« FAIRE ÉVOLUER LE SYSTÈME D'AIDE AGRICOLE »

Pourquoi une aide financière aux agriculteurs ?

Ces aides, versées par l'État, les collectivités ou l'Agence de l'eau encouragent les agriculteurs à tester et à s'approprier des pratiques innovantes, sans mettre en péril la santé économique de leurs exploitations. Elles compensent financièrement la prise de risque liée à la mise en place de ces nouvelles pratiques (perte de rendement agricole, investissement dans du matériel etc.).

Le système d'aides actuel est-il efficace ?

Oui, il a fait ses preuves. Eau de Paris accompagne depuis 2007 une centaine d'agriculteurs, engagés sur près de 10 000 hectares. Mais aujourd'hui, ces derniers ont besoin de procédures administratives plus simples et d'une meilleure visibilité sur le calendrier des aides. Ils sont aussi en

attente de solutions sur mesure, plus adaptées à leur territoire.

Quelles modalités d'aide alternative envisagez-vous, et selon quel calendrier ?

Parmi les solutions envisagées, nous réfléchissons par exemple à la création d'un régime d'aide agricole propre à Eau de Paris, validé par l'Union européenne, sous financement de l'Agence de l'eau. Plusieurs cahiers des charges ont ainsi été élaborés (grandes cultures, polyculture-élevage, agriculture biologique) avec l'appui de comités locaux associant des agriculteurs des territoires sourceurs. Nous envisageons une consultation à l'automne afin d'identifier l'intérêt des 500 agriculteurs concernés. Après accord des ministères puis de la Commission européenne, le régime d'aide pourrait être mis en œuvre en 2020. ♦

Opération lentilles bio dans la vallée de la Vanne



Onze agriculteurs ont déjà produit 7 tonnes de lentilles.

DU BIO DANS L'ASSIETTE des petits Parisiens et une eau plus saine. C'est le résultat de l'initiative prise par l'association Terres du pays d'Othe, en partenariat avec Eau de Paris. Ce sont 11 agriculteurs produisant sur le territoire des sources de la vallée de la Vanne qui participent à l'opération. Depuis septembre 2017, 7 tonnes de lentilles ont été produites à destination des cantines du 11^e arrondissement. « Eau de Paris nous accompagne dans toutes nos démarches avec l'appui de BioBourgogne, et nous a mis en relation avec les cantines », explique Jérôme Vincent, céréalier bio. L'association souhaite étendre son offre à d'autres produits, comme les pâtes et les huiles. La proportion de surfaces agricoles en bio est passée de 1 % à 12 % en 10 ans sur ce territoire de captages ! Avec déjà de premiers résultats positifs sur la qualité de l'eau. ♦